

Ressources humaines

Les tâches principales de l'office du personnel sont les suivantes:

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- L'organisation de la formation des collaborateurs.
- La gestion des salaires.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toutes questions relatives au personnel communal.

Recrutement

En 2009, nous avons reçu 133 offres spontanées pour des postes divers, 16 offres spontanées pour des places d'apprentissage, essentiellement des demandes de place d'apprentissage d'assistant socio-éducatif, ainsi que 17 demandes écrites pour des stages divers. Toutes les demandes font l'objet d'une réponse écrite.

Conformément au règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

5 postes ont fait l'objet d'une publication élargie (presse), 2 postes d'une publication limitée (site Internet, piliers publics et à l'interne). Les places d'apprentissage sont, quant à elles, annoncées sur notre site Internet, aux piliers publics, à l'interne, dans les classes de terminales et à l'office d'orientation professionnelle.

Poste	%	Nombre de dossiers reçus
Concierge avec CFC d'installateur sanitaire	100 %	59
Ouvrier avec CFC de maçon au service des travaux, domaines et environnement (pas de parution dans la presse)	100 %	7
Secrétaire au service des travaux, domaines et environnement (pas de parution dans la presse)	50 %	5
Employé(e) de commerce pour le service des affaires sociales, culturelles et de loisirs	80 %	205
Concierge avec CFC de menuisier	100 %	98
Coordinatrice de l'accueil familial de jour (pour 2010)	60 %	41
Adjoint au chef du service des finances (pour 2010)	100 %	32
Apprenti(e) employé(e) de commerce (pour 2010)		38
Apprenti(e) agent(e) d'exploitation		3

Nouveau règlement du personnel

Le règlement du personnel, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, amenait quelques nouveautés en faveur du personnel communal. Durant l'année écoulée, hormis les vacances supplémentaires, nous avons enregistré:

- 1 naissance donnant droit au congé paternité de 5 jours;
- 3 demandes de congé pour enfants malades;
- 1 congé non payé de 4 semaines pour allaitement;
- 2 collaborateurs ont bénéficié de l'augmentation des primes de fidélité.

Transfert du personnel de l'agence communale d'assurances sociales à l'Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL)

Au 1^{er} janvier 2009, les deux collaborateurs de l'agence communale d'assurances sociales sont devenus des collaborateurs de l'ARASOL tout en continuant à exercer leurs tâches au sein de notre administration dans les bureaux de l'Hôtel de Ville.

SITUATION DU PERSONNEL

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2009, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau ci-après, selon la classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans un tableau séparé.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2009 est de 82 personnes, pour 69.74 EPT, et de 24 auxiliaires.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la commune, sont au nombre de 34, mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif les auxiliaires d'été pour les services des bâtiments et des travaux, domaines et environnement, ainsi que l'archiviste intercommunale, sous contrat avec la commune de Prilly, et qui exerce son activité à Ecublens à raison de 20 % (0,2 EPT).

Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2009 est de 6.6 %.

Au cours de l'exercice 2009, 7 départs ont été enregistrés, soit:

- Démissions --
- Fins de contrat 4
(y compris 2 départs dus au transfert du personnel de l'agence communale d'assurances sociales)
- Retraites 3

Ainsi que 10 arrivées (personnel fixe et auxiliaire).

Nouveaux retraités

Parmi les nouveaux retraités en 2009, nous comptons dorénavant:

- Mme Yolande Leboucher, auxiliaire de nettoyage au service des bâtiments, après 15 ans de service (31 janvier);
- M. André Paillard, ancien concierge des bâtiments scolaires Mars et Vénus, après 26 ans de service (31 mars);
- Mme Josée Pasche, auxiliaire de nettoyage au service des bâtiments, après 6 ans de service (30 novembre).

Apprentis

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation et au fait d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

En juin 2009, une apprentie de commerce, voie élargie, a brillamment réussi ses examens, obtenant ainsi son certificat fédéral de capacité. Il s'agissait de Mlle Madeline Fontannaz.



Apéritif en l'honneur de Mlle Madeline Fontannaz, en présence de M. le Syndic et de Mme Françoise Oliva, cheffe du personnel

Depuis la rentrée d'août, notre commune compte 7 apprentis, répartis comme suit:

- 1 apprenti de commerce, voie "E", 1^{ère} année
- 1 apprentie de commerce, voie "E", 2^e année
- 1 apprenti de commerce, voie "E", 3^e année
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 1^{ère} année
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 2^e année
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste répétant, 3^e année
- 1 apprenti agent d'exploitation, 3^e année.

Santé et sécurité au travail

La commune a participé, pour la deuxième fois, à l'action "A vélo au boulot 2009", malheureusement sans grand succès auprès des collaborateurs.

En avril 2009, l'OMS annonçait l'arrivée de la grippe H1N1, laquelle devait toucher notre pays dans le courant de l'automne. En notre qualité d'employeur, nous nous devons de prendre certaines mesures de prévention. Nous avons donc équipé les services de masques d'hygiène et de désinfectants pour les mains. La dépense engendrée par ces mesures a été de Fr. 2'502,95.

Finalement, nous avons été épargnés et n'avons pas enregistré un taux d'absentéisme, dû à la grippe, plus élevé que les années précédentes.

Comme les années passées, nous avons offert le vaccin contre la grippe saisonnière, auquel s'est ajouté, en 2009, le vaccin contre la grippe H1N1.

20 collaborateurs ont profité de la vaccination contre la grippe saisonnière et 18 de la vaccination contre la grippe H1N1 pour un coût de Fr. 182.50.



Etat du personnel fixe au 31.12.2009 exprimé en EPT (équivalent plein temps)

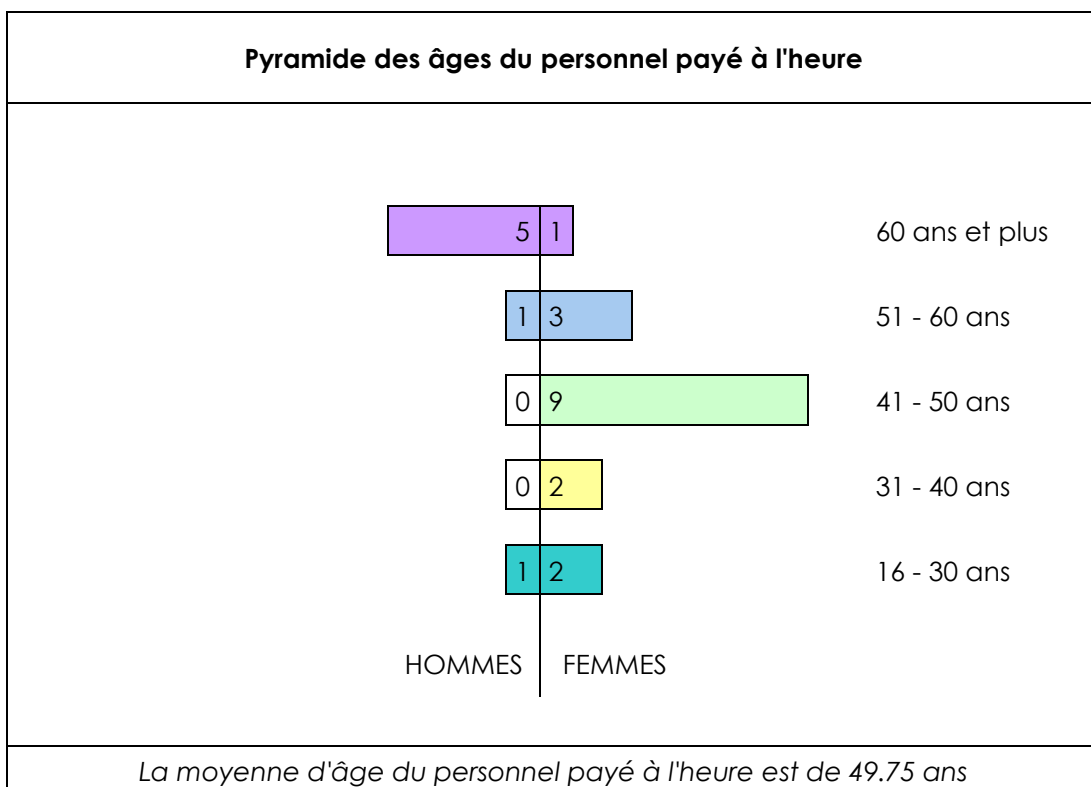
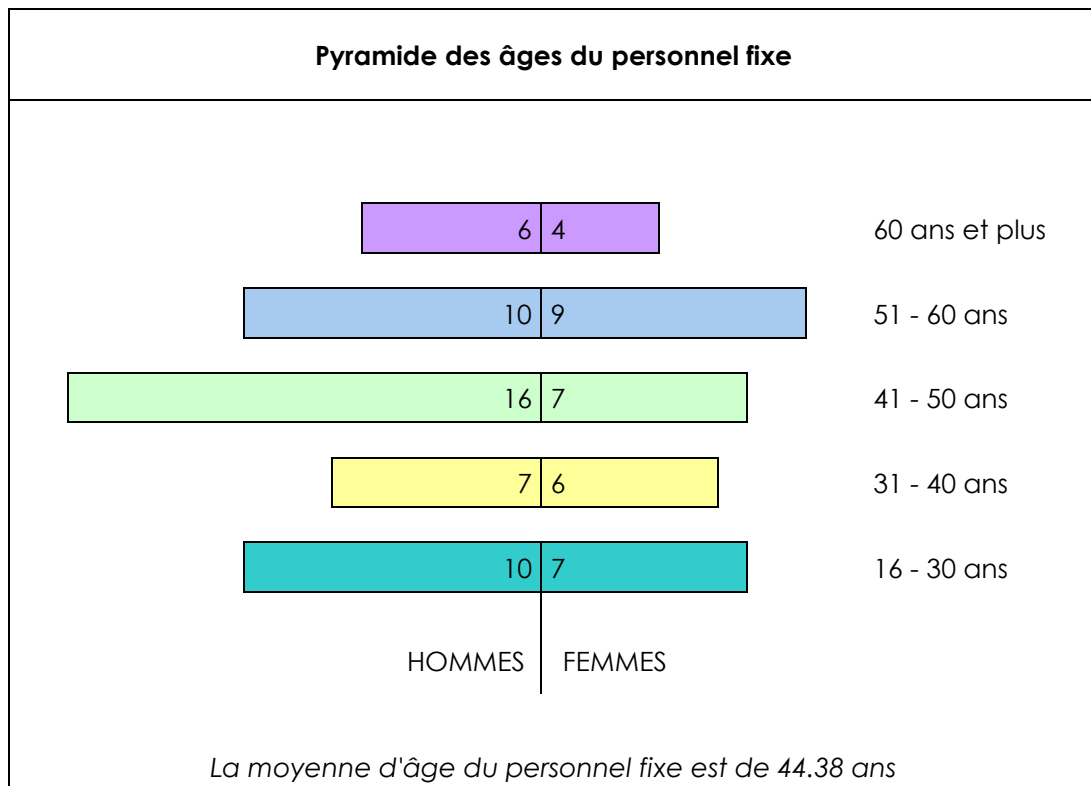
Section	Effectif selon décision d'organisation	Nombre de personnes
110 – Secrétariat municipal	3.9	6
130 – Office du personnel	2.0	2
131 – Apprentis	7.0	7
152 – Bibliothèque communale	0.5	1
200 – Service des finances	4.9	5
300 – Bâtiments administration	2.0	2
351 – Bâtiments administratifs	0.25	1
352 – Salle de spectacle	0.25	
400 – Travaux administration	1.0	2
420 – Urbanisme	2.0	2
430 – Réseau routier	11.0	11
440 – Parcs et promenades	9.0	9
500 – Ecole administration	2.45	3
503 – Bâtiments scolaires	12.5	13
504 – Réfectoires scolaires	0.5	2
580 – Paroisses réformées	1.3	3
620 – Contrôle des habitants	3.5	4
700 – Sécurité sociale	2	2
713 – Halte-garderie les Mouflets	1.14	3
714 – Accueil familial de jour	0.6	1
721 – Centre de jeunes	1.95	3
	69.74	82

Effectif du personnel payé à l'heure

Section	Nombre de postes
351 – Bâtiments administratifs	3
450 – Déchetterie	1
503 – Bâtiments scolaires	6
504 – Réfectoires scolaires	6
580 – Paroisses réformées	1
610 – Patrouilleurs scolaires	8
713 – Halte-garderie les Mouflets	1
721 – Centre de jeunes	1
	27 postes
<i>3 personnes ont un double emploi ce qui représente donc 24 auxiliaires</i>	

Pyramide des âges

La répartition par classe d'âges du personnel est la suivante:



Echelle des traitements de base du personnel communal au 1^{er} janvier 2009

Indice 104 au 30 septembre 2008

Classe	Minimum 12 mois	Minimum 13 mois	Minimum mensuel	Maximum 12 mois	Maximum 13 mois	Maximum mensuel	Amplitude	Augm. annuelle maximale	Augm. mensuelle
1	42'000	45'500	3'500	52'500	56'875	4'375	10'500	525	44
2	44'100	47'775	3'675	55'125	59'719	4'594	11'025	551	46
3	46'305	50'164	3'859	58'807	63'708	4'901	12'502	625	52
4	48'528	52'572	4'044	61'631	66'767	5'136	13'103	655	55
5	50'857	55'095	4'238	65'606	71'073	5'467	14'749	737	61
6	53'196	57'629	4'433	68'623	74'342	5'719	15'427	771	64
7	55'643	60'280	4'637	72'336	78'364	6'028	16'693	835	70
8	57'980	62'812	4'832	75'374	81'655	6'281	17'394	870	72
9	60'415	65'450	5'035	79'144	85'739	6'595	18'729	936	78
10	62'831	68'067	5'236	82'309	89'168	6'859	19'478	974	81
11	65'344	70'789	5'445	86'254	93'442	7'188	20'910	1'046	87
12	67'827	73'479	5'652	89'532	96'993	7'461	21'705	1'085	90
13	70'404	76'271	5'867	93'637	101'440	7'803	23'233	1'162	97
14	72'939	79'017	6'078	97'009	105'093	8'084	24'070	1'204	100
15	75'565	81'862	6'297	101'257	109'695	8'438	25'692	1'285	107
16	78'134	84'645	6'511	104'700	113'425	8'725	26'566	1'063	89
17	80'791	87'524	6'733	109'068	118'157	9'089	28'277	1'131	94
18	83'376	90'324	6'948	112'558	121'938	9'380	29'182	1'167	97
19	86'044	93'214	7'170	116'159	125'839	9'680	30'115	1'205	100
20	88'625	96'010	7'385	119'644	129'614	9'970	31'019	1'241	103
21	91'284	98'891	7'607	124'146	134'492	10'346	32'862	1'314	110
22	93'840	101'660	7'820	127'622	138'257	10'635	33'782	1'351	113
23	96'468	104'507	8'039	131'196	142'129	10'933	34'728	1'389	116
24	98'976	107'224	8'248	134'607	145'824	11'217	35'631	1'425	119
25	101'549	110'011	8'462	139'122	150'716	11'594	37'573	1'503	125
26	103'986	112'652	8'666	142'461	154'333	11'872	38'475	1'539	128
27	106'482	115'356	8'874	145'880	158'037	12'157	39'398	1'576	131
28	108'825	117'894	9'069	149'090	161'514	12'424	40'265	1'611	134
29	109'913	119'072	9'159	150'581	163'129	12'548	40'668	1'627	136
30	111'012	120'263	9'251	152'086	164'760	12'674	41'074	1'643	137

Classes 1 à 15 = 20 annuités

Classes 16 à 30 = 25 annuités

